

OBJET **Décision modificative n° 3/ 2017**
 Budget principal

La présente Décision modificative enregistre en dépenses d'Investissement des ajustements des prévisions sur les chapitres 20 et 23 afin de prendre en compte la maîtrise d'œuvre déléguée à la SODIAC pour l'opération « Centre Indoor de Primat ». Une enveloppe de 147 420 € est transférée au compte 237 afin de payer les avances aux chargés de maîtrise d'œuvre dans le cadre du « PRUNEL », cette disposition permet de se conformer aux clauses du SBA en faveur des opérateurs du BTP.

La plus importante inscription en terme de montant, 4.7 M€ en chapitre 23 relative à l'opération « ACQUISITIONS FONCIERES / KERVEGUEN » correspond aussi à un simple ajustement de crédits, l'équilibre était assuré au BP ; pour rappel cette opération est réalisée suivant un montage en VEFA par la SODIAC, le C.M s'était prononcé sur l'approbation du projet au second semestre 2016.

Enfin, le compte 2188 se voit abondé de 81 700 € pour mettre en conformité les bâtiments communaux - y compris les écoles - en les équipant d'extincteurs rénovés.

La partie recettes se voit dotée d'une somme de 700 000 € provenant de la Régie Marchés et Droits de Place ; il s'agit du remboursement d'une avance accordée par la Ville dans le cadre de la rénovation du marché du Chaudron, dans l'attente du recouvrement du FISAC.

En fonctionnement, des ajustements techniques ont été opérés en vue de payer les cotisations en augmentation ou de restituer les crédits permettant aux services d'assurer la continuité des activités ; pour ce faire, il a été procédé par virement de crédit : il n'y a donc pas d'incidence sur les équilibres.

Le détail des opérations au niveau des chapitres et articles est résumé dans les tableaux de la liasse budgétaire présenté suivant les normes de l'instruction M14.

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du samedi 23 septembre 2017
Délibération n° 17/6-053

OBJET **Décision modificative n° 3/ 2017**
 Budget principal

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°17/6-053 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur LOWINSKY Jacques - 1er adjoint au nom de la commission «
Affaire Générale / Entreprise Municipale » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Adopte la Décision modificative n° 3 au Budget principal 2017 qui s'élève à :

- * 1 617 231,14 € en dépenses et en recettes pour la Section d'Investissement
- * 0 € en dépenses et en recettes pour la Section de Fonctionnement.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Signé électroniquement par :
Le Maire
02/10/2017



Gilbert ANNETTE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VILLE DE SAINT-DENIS (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21974011500015

POSTE COMPTABLE : RECEVEUR MUNICIPAL SAINT DENIS

M. 14

Décision modificative 3 (3)
Voté par nature

BUDGET : ST-DENIS - VILLE (4)

ANNEE 2017

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	24
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	28
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision de tarification présentée au conseil municipal	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	31

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017


Code INSEE	VILLE DE SAINT-DENIS ST-DENIS - VILLE	DM 3,00 2017
------------	--	-----------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	143 882
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	667
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté Intercommunale de Nord de la Réunion (CINOR)	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
136469858	160165323	1108.03	1294.43

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1445	1351
2	Produit des impositions directes/population	533	621
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1474	1460
4	Dépenses d'équipement brut/population	386	291
5	Encours de dette/population	998	1191
6	DGF/population	212	240
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,1 %	52,0 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,0 %	100,3 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	26,2 %	35,1 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	67,7 %	81,6 %

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20170923-176053-DE Date de télétransmission : 03/10/2017 Date de réception préfecture : 03/10/2017

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 617 231,14	1 617 231,14
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 617 231,14	1 617 231,14
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 617 231,14	1 617 231,14

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	41 631 198,00	0,00	397 500,00	397 500,00	42 028 698,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	115 570 000,00	0,00	-395 000,00	-395 000,00	115 175 000,00
014	Atténuations de produits	102 000,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00
65	Autres charges de gestion courante	45 748 500,00	0,00	8 000,00	8 000,00	45 756 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	282 805,00	0,00	0,00	0,00	282 805,00
Total des dépenses de gestion courante		203 334 503,00	0,00	10 500,00	10 500,00	203 345 003,00
66	Charges financières	3 320 000,00	0,00	0,00	0,00	3 320 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 014 000,00	0,00	-10 500,00	-10 500,00	1 003 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		207 668 503,00	0,00	0,00	0,00	207 668 503,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	4 875 382,31		0,00	0,00	4 875 382,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	7 690 473,69		0,00	0,00	7 690 473,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		12 565 856,00		0,00	0,00	12 565 856,00
TOTAL		220 234 359,00	0,00	0,00	0,00	220 234 359,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	220 234 359,00
--	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	430 000,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 118 600,00	0,00	0,00	0,00	10 118 600,00
73	Impôts et taxes	155 208 773,00	0,00	0,00	0,00	155 208 773,00
74	Dotations et participations	43 000 683,86	0,00	0,00	0,00	43 000 683,86
75	Autres produits de gestion courante	3 970 000,00	0,00	0,00	0,00	3 970 000,00
Total des recettes de gestion courante		212 728 056,86	0,00	0,00	0,00	212 728 056,86
76	Produits financiers	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
77	Produits exceptionnels	371 000,00	0,00	0,00	0,00	371 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		213 114 056,86	0,00	0,00	0,00	213 114 056,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
TOTAL		213 864 056,86	0,00	0,00	0,00	213 864 056,86

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	8 332 899,86
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	222 196 956,72
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL Décharge au profit de la section d'investissement (8)	11 815 856,00
--	----------------------

Accusé de réception en préfecture
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf Modalités de vote I-B.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 442 240,00	0,00	-138 920,00	-138 920,00	5 303 320,00
204	Subventions d'équipement versées	1 344 000,00	0,00	-81 700,00	-81 700,00	1 262 300,00
21	Immobilisations corporelles	13 442 400,00	0,00	-2 866 800,00	-2 866 800,00	10 575 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	33 508 760,00	0,00	4 704 651,14	4 704 651,14	38 213 411,14
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	63 737 400,00	0,00	1 617 231,14	1 617 231,14	65 354 631,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 821 000,00	0,00	0,00	0,00	1 821 000,00
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	44 631 000,00	0,00	0,00	0,00	44 631 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	46 852 000,00	0,00	0,00	0,00	46 852 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers(8)	790 000,00	0,00	0,00	0,00	790 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	101 379 400,00	0,00	1 617 231,14	1 617 231,14	102 996 631,14
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	16 000 000,00		0,00	0,00	16 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	16 750 000,00		0,00	0,00	16 750 000,00
	TOTAL	118 129 400,00	0,00	1 617 231,14	1 617 231,14	119 746 631,14

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 036 011,39
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	121 782 642,53
---	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	11 199 499,00	0,00	-652 768,86	-652 768,86	10 546 730,14
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	62 146 176,25	0,00	0,00	0,00	62 146 176,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 570 000,00	1 570 000,00	1 570 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	73 346 675,25	0,00	917 231,14	917 231,14	74 262 906,39
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	8 472 027,00	0,00	0,00	0,00	8 472 027,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	8 375 938,62	0,00	0,00	0,00	8 375 938,62
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
	Total des recettes financières	18 847 965,62	0,00	700 000,00	700 000,00	19 547 965,62

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	790 000,00	0,00	0,00	0,00	790 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		92 983 640,87	0,00	1 617 231,14	1 617 231,14	94 600 872,01
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	4 875 382,31		0,00	0,00	4 875 382,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 690 473,69		0,00	0,00	7 690 473,69
041	Opérations patrimoniales (4)	16 000 000,00		0,00	0,00	16 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		28 565 856,00		0,00	0,00	28 565 856,00
TOTAL		121 549 496,87	0,00	1 617 231,14	1 617 231,14	123 166 728,01

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	123 166 728,01
---	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	11 815 856,00
--	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	397 500,00		397 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	-395 000,00		-395 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00		8 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	-10 500,00	0,00	-10 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	-138 920,00	0,00	-138 920,00
204	Subventions d'équipement versées	-81 700,00	0,00	-81 700,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-2 866 800,00	0,00	-2 866 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 704 651,14	0,00	4 704 651,14
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 617 231,14	0,00	1 617 231,14

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 617 231,14
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	-652 768,86	0,00	-652 768,86
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 570 000,00	0,00	1 570 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	700 000,00	0,00	700 000,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 617 231,14	0,00	1 617 231,14

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 617 231,14
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20170923-178053-DE
 Date de télétransmission : 03/10/2017
 Date de réception préfecture : 03/10/2017

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	41 631 198,00	397 500,00	397 500,00
60611	Eau et assainissement	1 480 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	2 400 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	112 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	320 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	3 822 600,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	128 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	315 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	92 400,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	300 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	290 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	274 000,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	203 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 630 200,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	8 203 395,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 444 850,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 304 201,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	9 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 527 050,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 149 200,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	110 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	385 100,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 525 100,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	350 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	790 157,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	148 130,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	287 500,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 850,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	2 503 128,00	-8 000,00	-8 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	12 300,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	473 400,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	200 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	75 455,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 110 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	409 200,00	10 500,00	10 500,00
6233	Foires et expositions	64 375,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	267 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	210 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	297 900,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	5 500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 622 660,00	0,00	0,00
6248	Divers	3 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	129 750,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	10 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	18 825,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	697 862,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	165 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 290 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	140 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	133 410,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	710 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	26 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 330 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	112 700,00	395 000,00	395 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	116 670 000,00	-395 000,00	-395 000,00
6331	Accusé de réception en préfecture 974-21974-0000-16053-DE Date de télétransmission : 03/10/2017	1 331 100,00	0,00	0,00
6332	Date de réception en préfecture : 03/10/2017	351 200,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	627 600,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64111	Rémunération principale titulaires	29 995 445,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	960 500,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	345 100,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	49 912 800,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	300 000,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	478 800,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	205 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	16 805 600,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 897 500,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	16 000,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	75 000,00	0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	1 100 000,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	2 155 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 713 355,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	500 000,00	-395 000,00	-395 000,00
014	Atténuations de produits	102 000,00	0,00	0,00
7396	Revers impôt/cercles, maisons jeux (CCAS)	22 000,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restitut* et prélèvt divers	80 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 748 500,00	8 000,00	8 000,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	10 000,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	931 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	30 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	82 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	248 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	20 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	660 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	6 048 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 130 000,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	263 000,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	4 439 380,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	11 194 515,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	20 692 605,00	8 000,00	8 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	282 805,00	0,00	0,00
6561	Frais de personnel	177 781,00	0,00	0,00
6562	Matériel, équipement et fournitures	105 024,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		203 334 503,00	10 500,00	10 500,00
66	Charges financières (b)	3 320 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 850 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	190 000,00	0,00	0,00
6688	Autres	280 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 014 000,00	-10 500,00	-10 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	80 000,00	0,00	0,00
6713	Secours et dots	62 000,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	150 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	200 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	522 000,00	-10 500,00	-10 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		207 668 503,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	4 875 382,31	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	7 690 473,69	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	7 690 473,69	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		12 565 856,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		12 565 856,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE PORTIONNEMENT DE L'EXERCICE		220 234 359,00	0,00	0,00

Accusé de réception en date du 03/10/2017
 Date de l'émission : 03/10/2017
 Date de la dernière mise à jour : 12/10/2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	190 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	190 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<p>Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20170923-176053-DE Date de télétransmission : 03/10/2017 Date de réception préfecture : 03/10/2017</p>
--

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	430 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	400 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 118 600,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	2 200 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	290 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	110 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	140 000,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	58 600,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	2 340 000,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	3 580 000,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	900 000,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	500 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	155 208 773,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	76 992 773,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	14 126 000,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	3 300 000,00	0,00	0,00
7334	Taxes sur les passagers	600 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	2 200 000,00	0,00	0,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	2 650 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	600 000,00	0,00	0,00
7372	Taxes sur les carburants	4 700 000,00	0,00	0,00
7373	Octroi de mer	47 500 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	2 200 000,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	340 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	43 000 683,86	0,00	0,00
7411	Dotations forfaitaire	19 400 000,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	11 239 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	1 370 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	7 750 000,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	3 203 683,86	0,00	0,00
7484	Dotations de recensement	38 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 970 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	2 870 000,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	1 100 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		212 728 056,86	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	15 000,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	15 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	371 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	371 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		213 114 056,86	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	750 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	750 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		750 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		213 864 056,86	0,00	0,00

			+
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
			=

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176053-DF
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 442 240,00	-138 920,00	-138 920,00
2031	Frais d'études	4 905 240,00	-147 420,00	-147 420,00
2032	Frais de recherche et de développement	70 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	105 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	362 000,00	8 500,00	8 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 344 000,00	-81 700,00	-81 700,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	35 000,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	57 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 252 000,00	-81 700,00	-81 700,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	13 442 400,00	-2 866 800,00	-2 866 800,00
2111	Terrains nus	3 563 500,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	5 789 500,00	-3 140 000,00	-3 140 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 182 400,00	0,00	0,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	90 000,00	-8 500,00	-8 500,00
2182	Matériel de transport	360 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 388 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	300 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	769 000,00	281 700,00	281 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	33 508 760,00	4 704 651,14	4 704 651,14
2313	Constructions	13 959 000,00	4 710 000,00	4 710 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	16 688 000,00	-200 000,00	-200 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	2 029 000,00	0,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	415 760,00	147 420,00	147 420,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	417 000,00	47 231,14	47 231,14
Total des dépenses d'équipement		53 737 400,00	1 617 231,14	1 617 231,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 821 000,00	0,00	0,00
103	Plan de relance FCTVA	1 821 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	80 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	120 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	44 631 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	7 925 000,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	2 650 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	34 000 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	56 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	200 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		46 852 000,00	0,00	0,00
4581101	Dépenses (6)	790 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		790 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		101 379 400,00	1 617 231,14	1 617 231,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	750 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	750 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	450 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	100 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	16 000 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	12 000 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	4 000 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		16 750 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		118 129 400,00	1 617 231,14	1 617 231,14
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				0,00
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 617 231,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	11 199 499,00	-652 768,86	-652 768,86
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	5 304 911,00	-700 000,00	-700 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	2 756 528,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 000 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	888 860,00	47 231,14	47 231,14
1342	Amendes de police non transférable	1 200 000,00	0,00	0,00
1345	Part. non réalis. aire station. non tran	49 200,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	62 146 176,25	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	28 146 176,25	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	34 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 570 000,00	1 570 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	1 570 000,00	1 570 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		73 345 675,25	917 231,14	917 231,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 847 965,62	0,00	0,00
10222	FCTVA	5 752 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 133 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	1 587 027,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	8 375 938,62	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	700 000,00	700 000,00
274	Prêts	0,00	700 000,00	700 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		18 847 965,62	700 000,00	700 000,00
4582101	Recettes (5)	790 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		790 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		92 983 640,87	1 617 231,14	1 617 231,14
021	Virement de la sect° de fonctionnement	4 875 382,31	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	7 690 473,69	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	20 559,12	0,00	0,00
28031	Frais d'études	4 683,61	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	37 351,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	102 400,00	0,00	0,00
2804122	Subv.Régions : Bâtiments, installations	1 368 300,41	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	130 656,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	7 453,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	560 992,45	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	514 336,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	240 720,11	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 259,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	109 367,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	21 252,46	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	25 640,49	0,00	0,00
28158	Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20170923-176053-DE Date de mise en ligne : 10/2017	1 568 882,79	0,00	0,00
28181	Date de réception en préfecture : 03/10/2017	19 793,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	544 080,36	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28183	Matériel de bureau et informatique	805 926,43	0,00	0,00
28184	Mobilier	340 929,01	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 256 891,45	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		12 565 856,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	16 000 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	16 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		28 565 856,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		121 549 496,87	1 617 231,14	1 617 231,14

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 617 231,14
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

IV – ANNEXES PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses investissement	62 452 000	10 351 200	69 000	5 470 000	356 500	2 782 400	0	1 050 000	600 000	36 646 531	0	119 746 531
	Dépenses réelles	46 452 000	10 081 200	69 000	5 350 000	356 500	2 692 400	0	1 050 000	600 000	36 345 531	0	102 996 631
	010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	020 Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10 Dotations, fonds divers et réserves	1 821 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 821 000
	13 Subventions d'investissement	0	120 000	0	0	0	0	0	0	0	80 000	0	200 000
	16 Emprunts et dettes assimilées	44 631 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 631 000
	18 Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	20 Immobilisations incorporelles	0	1 420 500	0	25 000	0	300 000	0	0	150 000	3 407 820	0	5 303 320
	204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 262 300	0	1 262 300
	21 Immobilisations corporelles	0	2 019 700	69 000	1 275 000	356 500	162 400	0	0	0	6 693 000	0	10 575 600
	22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	23 Immobilisations en cours	0	6 321 000	0	4 050 000	0	2 230 000	0	1 050 000	450 000	24 112 411	0	38 213 411
	26 Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	27 Autres immobilisations financières	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	790 000	0	790 000
	4581101 Dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	790 000	0	790 000
	Dépenses d'ordre	16 000 000	270 000	0	120 000	0	60 000	0	0	0	300 000	0	16 750 000
	040 Opérat* ordre transfert entre sections	0	270 000	0	120 000	0	60 000	0	0	0	300 000	0	750 000
	041 Opérations patrimoniales	16 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 000 000

RECETTES

Total recettes investissements réception en préfecture	45 828 795	66 239 428	0	2 277 494	0	953 552	0	786 400	0	7 083 059	0	123 166 728
Recettes réelles	974-219740115-20170923-17595330E	66 239 428	0	2 277 494	0	953 552	0	786 400	0	7 083 059	0	94 600 872

Date de réception préfecture : 03/10/2017

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 260 939	1 587 027	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 847 966
13	Subventions d'investissement	0	1 806 225	0	2 277 494	0	953 552	0	786 400	0	4 723 059	0	10 546 730
16	Emprunts et dettes assimilées	0	62 146 176	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 146 176
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 570 000	0	1 570 000
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	700 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	790 000	0	790 000
4582101	Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	790 000	0	790 000
Recettes d'ordre		28 565 856	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 565 856
021	Virement de la sect* de fonctionnement	4 875 382	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 875 382
040	Opérat* ordre transfert entre sections	7 690 474	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 690 474
041	Opérations patrimoniales	16 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 000 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
		16 397 161	74 358 946	10 867 700	38 073 080	7 810 678	14 710 800	24 165 258	11 150 086	200 000	21 686 750	813 900	220 234 359
Total dépenses de fonctionnement													
Dépenses réelles													
011	Charges à caractère général	3 831 305	74 358 946	10 867 700	38 073 080	7 810 678	14 710 800	24 165 258	11 150 086	200 000	21 686 750	813 900	207 668 503
012	Charges de personnel, frais assimilés	141 500	19 935 222	859 600	7 752 400	1 669 958	1 430 700	1 376 668	55 000	59 000	8 675 450	73 000	42 028 698
014	Atténuations de produits	0	49 688 700	3 960 100	24 701 300	4 940 200	11 562 100	2 922 900	4 733 500	0	12 733 300	532 900	115 175 000
022	Dépenses imprévues réception en préfecture	87 000	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	0	102 000
85	Autres dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses de fonctionnement		3 922 524	3 922 524	6 048 000	5 599 380	1 200 520	1 718 000	20 315 490	6 361 586	120 000	263 000	208 000	45 756 500

Date de réception préfecture : 03/10/2017

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	282 805	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	282 805
66	Charges financières	3 320 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 320 000
67	Charges exceptionnelles	0	812 500	0	20 000	0	0	150 000	0	21 000	0	0	1 033 500
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		12 565 856	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 565 856
023	Virement à la section d'investissement	4 875 382	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 875 382
042	Opérat* ordre transfert entre sections	7 690 474	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 690 474
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		186 617 457	2 998 000	0	9 530 000	140 000	568 600	3 660 000	0	820 000	8 030 000	1 600 000	213 864 057
Recettes réelles		186 767 457	2 998 000	0	9 530 000	140 000	568 600	3 660 000	0	820 000	8 030 000	1 600 000	213 114 057
013	Atténuations de charges	0	430 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	430 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	1 010 000	0	1 750 000	140 000	568 600	3 660 000	0	0	2 990 000	0	10 118 600
73	Impôts et taxes	150 168 773	0	0	0	0	0	0	0	0	5 040 000	0	155 208 773
74	Dotations et participations	35 212 684	38 000	0	7 750 000	0	0	0	0	0	0	0	43 000 684
75	Autres produits de gestion courante	0	1 520 000	0	30 000	0	0	0	0	820 000	0	1 600 000	3 970 000
76	Produits financiers	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
77	Produits exceptionnels	371 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	371 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		750 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	750 000
042	Opérat* ordre transfert entre sections	750 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	750 000
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
40006-DIAP-2011 Acquisition de matériels Informatiques et de reprographie pour les écoles	3 605 111,00	0,00	3 605 111,00	955 111,00	500 000,00	550 000,00	1 600 000,00
40007-DIAP-2012 Acquisition de matériels Informatiques, Téléphonie, Reprographie	14 214 585,00	0,00	14 214 585,00	4 452 540,00	1 222 045,00	1 340 000,00	7 200 000,00
43105-DIAP-2017 Acquisitions Foncières / Kerveguen	14 341 275,00	0,00	14 341 275,00	0,00	3 351 275,00	5 338 000,00	5 652 000,00
43103-DIAP-2010 Acquisitions foncières	90 855 588,00	0,00	90 855 588,00	51 465 863,00	4 915 725,00	5 398 000,00	29 076 000,00
40137-DIAP-2016 Agenda d'accessibilité programmé (AD'AP)	11 967 329,00	0,00	11 967 329,00	22 329,00	1 245 000,00	2 000 000,00	8 700 000,00
40752-DIAP-2010 Aménagement Divers Cadre de Vie	4 286 744,00	0,00	4 286 744,00	2 896 744,00	200 000,00	170 000,00	1 020 000,00
40104-DIAP-2010 Bâtiments Historiques	3 985 491,00	0,00	3 985 491,00	3 155 491,00	260 000,00	210 000,00	360 000,00
000423-DIAP-2015 CP2T Travaux terroires - Infrs & Réseaux	10 766 907,00	0,00	10 766 907,00	2 206 907,00	1 070 000,00	770 000,00	6 720 000,00
41692-DIAP-2017 Couverture Plateau Sportif la Source	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00	0,00	250 000,00	800 000,00	0,00
40753-DIAP-2010 Cœur Vert Familial	10 572 590,00	0,00	10 572 590,00	10 343 197,00	229 393,00	0,00	0,00
40808-DIAP-2013 Eclairage des sites sportifs	4 230 183,00	0,00	4 230 183,00	1 500 183,00	615 000,00	495 000,00	1 620 000,00
40807-DIAP-2013 Eclairage public	10 770 472,00	0,00	10 770 472,00	3 100 472,00	1 125 000,00	935 000,00	5 610 000,00
40145-DIAP-2013 Eco Box	3 346 430,00	0,00	3 346 430,00	996 430,00	850 000,00	500 000,00	1 000 000,00
40217-DIAP-2017 Ecole Numérique - Travaux de câblage	1 550 000,00	0,00	1 550 000,00	0,00	150 000,00	550 000,00	850 000,00
29821-DIAP-2014 Espace Océan - Aménagement des abords du quadrilatère	6 210 561,00	0,00	6 210 561,00	25 561,00	185 000,00	1 000 000,00	5 000 000,00
006637-DIAP-2017 Etudes PRUNEL (AMO & Ingénierie)	35 443 700,00	0,00	35 443 700,00	0,00	443 700,00	7 000 000,00	28 000 000,00
06636-DIAP-2016 Etudes Prunel ANRU	3 206 332,00	0,00	3 206 332,00	26 332,00	440 000,00	1 140 000,00	1 600 000,00
000422-DIAP-2015 Feuille de route territoire + Projets de quartiers	18 015 750,00	0,00	18 015 750,00	2 218 750,00	3 772 000,00	4 015 000,00	8 010 000,00
40809-DIAP-2013 Feux tricolores et interventions électricité	6 525 464,00	0,00	6 525 464,00	3 750 464,00	1 040 000,00	325 000,00	1 410 000,00
29894-DIAP-2017 travaux d'ins	16 470 823,00	0,00	16 470 823,00	7 650 823,00	1 515 000,00	1 305 000,00	6 000 000,00

Accusé de réception en préfecture
115-26470823-0176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
041826-DIAP-2014 Logements Conventions SEDRE	8 389 980,00	0,00	8 389 980,00	4 568 980,00	0,00	3 500 000,00	321 000,00
29895-DIAP-2011 Nouvel Entrée Ouest Barachois - ETUDES	11 565 466,00	0,00	11 565 466,00	1 833 719,00	1 131 747,00	2 600 000,00	6 000 000,00
43106-DIAP-2017 Opération Centre Indoor - Prima	0,00	2 064 277,00	2 064 277,00	0,00	53 625,00	337 794,00	1 672 858,00
DF000026-DIAP-2010 Opérations PRU Camélias	46 601 168,00	0,00	46 601 168,00	36 295 017,00	7 433 151,00	2 873 000,00	0,00
41824-DIAP-2009 Opérations RHI	9 444 876,00	0,00	9 444 876,00	4 695 876,00	215 000,00	1 273 000,00	3 261 000,00
42734-DIAP-2017 Points d'eau incendie (Hydrants)	460 000,00	0,00	460 000,00	0,00	100 000,00	120 000,00	240 000,00
40146-DIAP-2013 Restauration intérieure Eglise de la Délivrance	2 780 636,00	0,00	2 780 636,00	2 580 636,00	200 000,00	0,00	0,00
29820-DIAP-2013 Réalisation de la Grande Place de l'Océan	1 300 830,00	0,00	1 300 830,00	1 290 262,00	10 568,00	0,00	0,00
41221-DIAP-2016 Réhab - Jardin d'enfants Paul Demange	1 021 681,00	0,00	1 021 681,00	21 681,00	900 000,00	100 000,00	0,00
40125-DIAP-2016 Réhab. Crématorium de Primat	2 123 174,00	0,00	2 123 174,00	0,00	123 174,00	500 000,00	1 500 000,00
43809-DIAP-2013 Réhabilitation LTS Alamandas	3 200 651,00	0,00	3 200 651,00	3 200 391,00	260,00	0,00	0,00
000417-DIAP-2017 Réhabilitation ancien Hotel de Ville	1 650 000,00	0,00	1 650 000,00	0,00	150 000,00	500 000,00	1 000 000,00
41443-DIAP-2011 Réhabilitation d'équipements scolaires (Plan de Relance Région)	44 730 794,00	0,00	44 730 794,00	24 540 794,00	3 330 000,00	2 830 000,00	14 030 000,00
40747-DIAP-2010 Réhabilitation de la Pépinière	971 751,00	0,00	971 751,00	971 751,00	0,00	0,00	0,00
41605-DIAP-2017 Réhabilitation de la piscine du Bulor	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	50 000,00	500 000,00	950 000,00
41688-DIAP-2011 Réhabilitation de sites sportifs (Plan de Relance Région)	11 548 028,00	0,00	11 548 028,00	9 228 028,00	920 000,00	200 000,00	1 200 000,00
40195-DIAP-2013 Réhabilitation des Bâtiments Communaux	29 607 061,00	0,00	29 607 061,00	13 971 061,00	3 136 000,00	2 600 000,00	9 900 000,00
43810-DIAP-2015 Réhabilitation des LTS	5 087 229,00	0,00	5 087 229,00	987 229,00	600 000,00	500 000,00	3 000 000,00
41683-DIAP-2010 Réhabilitation des Sites Sportifs	6 903 173,00	0,00	6 903 173,00	4 802 858,00	350 315,00	250 000,00	1 500 000,00
41686-DIAP-2010 Réhabilitation du Stade Jean Ivoula - Etudes	2 718 952,00	0,00	2 718 952,00	2 468 952,00	200 000,00	50 000,00	0,00
41691-DIAP-2017 Réhabilitation du Stade Jean Ivoula - Travaux	3 250 000,00	0,00	3 250 000,00	0,00	50 000,00	1 100 000,00	2 100 000,00
40754-DIAP-2016 Réhabilitation de l'ancienne Jamaïque	2 756 123,00	0,00	2 756 123,00	321 123,00	35 000,00	300 000,00	2 100 000,00

Ag. usé de réception en préfecture
 974-219740115-20170923-176053-DE
 Date de télétransmission : 03/10/2017
 Date de réception préfecture : 03/10/2017

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
41218-DIAP-2013 Réhabilitation et Construction de Crèches	4 464 274,00	0,00	4 464 274,00	2 514 274,00	150 000,00	500 000,00	1 300 000,00
SF000018-DIAP-2017 Surcharges Foncières 2017	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	3 000 000,00
29810-DIAP-2016 Système câblage + Rénovation Salle blanche	1 230 000,00	0,00	1 230 000,00	0,00	630 000,00	600 000,00	0,00
29884-DIAP-2017 Sécurité des ouvrages d'Art & Hydrauliques	6 260 000,00	0,00	6 260 000,00	0,00	660 000,00	800 000,00	4 800 000,00
42724-DIAP-2015 TCSP Butor	1 030 000,00	0,00	1 030 000,00	0,00	35 000,00	400 000,00	595 000,00
40216-DIAP-2017 Toilettes Publiques - Tranche 2	850 000,00	0,00	850 000,00	0,00	150 000,00	300 000,00	400 000,00
42735-DIAP-2017 Travaux Prioritaire du Schéma Directeur EP	2 220 000,00	0,00	2 220 000,00	0,00	120 000,00	300 000,00	1 800 000,00
29893-DIAP-2010 Travaux courants d'Infrastructure	15 366 561,00	0,00	15 366 561,00	11 686 561,00	180 000,00	500 000,00	3 000 000,00
29882-DIAP-2016 Travaux d'amélioration de la voirie	12 017 924,00	0,00	12 017 924,00	962 924,00	1 255 000,00	1 400 000,00	8 400 000,00
29881-DIAP-2016 Travaux de sécurisation rue du Pont	951 026,00	0,00	951 026,00	811 026,00	140 000,00	0,00	0,00
000420-DIAP-2015 Travaux de territoire - Services Techniques	13 689 258,00	0,00	13 689 258,00	1 889 258,00	1 300 000,00	1 500 000,00	9 000 000,00
40218-DIAP-2017 Travaux et Equipements cuisine restauration scolaire	22 500 000,00	0,00	22 500 000,00	0,00	500 000,00	3 600 000,00	18 400 000,00
42739-DIAP-2016 Travaux renouvellement divers réseaux E.P	850 112,00	0,00	850 112,00	330 112,00	370 000,00	150 000,00	0,00
42730-DIAP-2016 Travaux réseaux E.P - Maraischers	605 002,00	0,00	605 002,00	5 002,00	365 000,00	235 000,00	0,00
000424-DIAP-2015 Travaux territoires - Bâts Com	3 228 142,00	0,00	3 228 142,00	513 142,00	490 000,00	475 000,00	1 750 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20170923-176053-DE
 Date de télétransmission : 03/10/2017
 Date de réception préfecture : 03/10/2017

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),
 A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20170923-176053-DE Date de télétransmission : 03/10/2017 Date de réception préfecture : 03/10/2017

Signé électroniquement par : Le Maire 02/10/2017  Gilbert ANNETTE
--

ETAT DES COTISATIONS MUNICIPALES

DECISION MODIFICATIVE N°3

Detail du compte 6281

LIBELLES	BUDGET DE L'EXERCICE	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE
FORUM Français POUR LA SECURITE URBAINE	3 800,00	50,00	50,00
Cotisations diverses	23 666,00	-50,00	-50,00
TOTAL	27 466,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Signé électroniquement par :
Le Maire
02/10/2017



Gilbert ANNETTE

ARRETE DES SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 55
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés

Nombre de voix pour
contre
abstentions

Date de convocation du Conseil municipal
15 septembre 2017

Décision modificative n° 3/ 2017 du Budget principal,
présenté par le Maire, à Saint-Denis, le 23 septembre 2017

Délibéré par le Conseil municipal réuni en sixième séance annuelle,
à Saint-Denis, le 23 septembre 2017

Les membres du Conseil municipal
soussignés

[The main body of the document contains numerous handwritten signatures and scribbles, many of which are crossed out with horizontal lines. Some legible words include 'Abel', 'Coutane', and 'Maire'.]

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le
de la publication, le

Fait à Saint-Denis, le *[Signature]*
Signé électriquement par :
le Maire
03/10/2017
Gilbert ANNETTE

Accuse de réception en préfecture
974:219740115-20170923-176053-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017